

Intitulé

Mettre en place des contrats d'objectifs individuels et collectifs (Entretiens professionnels, Suivi des projets, évaluation in itinere...etc)

Défi

PP3V : : Améliorer les pratiques professionnelles et professionnaliser les agents

Contexte

La commune de Vandoeuvre a engagé une démarche de progrès afin d'accroître la qualité des services rendus et améliorer le climat social. Cette démarche participative a associé 75 % des élus de la majorité et 60 % des cadres et encadrants de la collectivité. 8 points de progrès ont été identifiés et 20 actions phares ont été proposées. Le point de progrès N°3 est intitulé : améliorer les pratiques professionnelles et professionnaliser les agents. La deuxième action phare de ce défi, identifiée et présentée dans cette fiche action, se propose de mettre en place des contrats d'objectifs individuels et collectifs.

Résultats attendus

- ➔ Rétablir la confiance agents-cadres en poursuivant la consolidation d'une véritable politique RH.
- ➔ Offrir à chaque collaborateur un parcours au sein de la municipalité.
- ➔ Contribuer à professionnaliser la collectivité pour améliorer la qualité du service rendu et le climat social au sein de la municipalité.
- ➔ Remettre en place le CIA (Complément Indemnitaire Annuel)

Public cible

* Les collaborateurs municipaux.

Méthode

* Pas d'étapes méthodologiques particulières à identifier puisque cette action est au coeur même de la politique RH qui doit être mise en place et développée. En revanche, il est important de souligner la nécessité d'effectuer un reporting trimestriel de l'avancée de cette action.

Ressources

Pilote et associés.

Remarques

Les projets RH sont priorisés et déclinés en actions semestrielles.

Pilote

Stephan Apparau

Associés

Collaborateurs RH - Cadres de pôle - Sylvain Thiriet

Coût indicatif

Fr. 25 000.00

Début

05.09.2022

Fin

31.03.2026

Indicateurs d'évaluation

Libellé	Unité	Valeur actuelle	Valeur cible	Niveau d'atteinte
Nombre de contrats d'objectifs qui ont été mis en place.	Réel	0.00	650.00	0/10
Taux d'employés municipaux qui ont bénéficié d'un contrat d'objectifs.	%	80.00	100.00	8/10
Taux de satisfaction des personnes qui ont bénéficié d'un contrat d'objectif.	%	0.00	95.00	0/10